

## L'ASFA accompagne le développement du secteur sanitaire par la formation d'auxiliaires de puériculture

L'Association Saint-François d'Assise propose chaque année à 35 élèves une formation d'auxiliaire de puériculture. L'admission se fait sur concours dans notre département par des épreuves écrites et orales.



Source photos : Asfa-lfap

L'Institut de Formation d'Auxiliaires de Puériculture (IFAP) a été créé en 1964 et est implanté à Saint-Denis et fonctionne en externat.

La structure bénéficie chaque année du Fonds Social Européen (FSE) et du soutien de la Région notamment pour ses actions de formation.

La formation d'auxiliaire de puériculture est organisée en enseignement théorique et pratique par des stages obligatoires.

Pour exercer ce métier d'auxiliaire de puériculture, il faut de la douceur, de la patience, de la disponibilité, aimer communiquer, le goût pour le travail en équipe, une curiosité intellectuelle, une conscience professionnelle, de la rigueur dans le travail, avoir le sens des responsabilités, être dynamique et capable de se remettre en question, avoir l'esprit d'initiative, être motivé, et aimer prendre soin des enfants de la naissance à dix huit ans. L'IFAP prépare les stagiaires à ce diplôme d'Etat, les accompagne à l'apprentissage du métier en immersion en entreprise.

L'auxiliaire de puériculture a pour mission principale d'accueillir l'enfant et de prendre soin de lui. Elle participe à l'accueil et à l'intégration sociale des enfants en situation de handicap, atteints de maladies chroniques ou en situation de risque d'exclusion.

Son rôle est de guider et accompagner l'enfant de tout âge, dans les soins et les activités d'éveil. Elle travaille sous la responsabilité de l'infirmier et de la puéricultrice, et en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire.

Cette formation paramédicale favorise l'émergence de professionnels compétents dans la réalisation de soins, développe leurs capacités dans diverses disciplines liées à la santé et participe à la démarche qualité des établissements de santé.



Source photos : Asfa-lfap

L'auxiliaire diplômée pourra exercer son activité dans différentes structures soit en milieu hospitalier en néonatalogie, maternité, pédiatrie ou encore en PMI, pouponnière, structure d'accueil des jeunes enfants (crèche et jardins d'enfants), institut médico-éducatif ou encore en PMI...

### Quelques chiffres :

Montant total du programme d'action 2010 :  
450 659 €  
UE FSE : 315 461 €  
REGION : 135 197 €

### Quelques indicateurs :

Durée de formation : 12 mois  
Taux de réussite aux examens (2010-2011) :  
81%  
Nombre total de stagiaires formés : 42

Ce projet est cofinancé par  
l'Union Européenne



UNION EUROPEENNE